



**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER**

Fort-de-France, le 25 septembre 2013

## Communiqué de presse

### **Le CROSS Antilles-Guyane coordonne une opération d'évacuation médicale par l'hélicoptère de la Sécurité civile d'un plongeur-apnéiste à l'Anse Trabaud**

Mercredi 25 septembre, à 9h53, le CODIS de Martinique informe le CROSSAG qu'un apnéiste a été percuté par une embarcation alors qu'il était en opération de chasse sous-marine dans l'Anse Trabaud, à proximité de la côte. Le blessé a été remonté à bord du navire support de plongée, une yole de 8 mètres de long.

Le CROSS Antilles Guyane, en relation avec le CODIS et le SAMU 972, diligente une opération d'évacuation médicalisée par l'hélicoptère Dragon 972 de la Sécurité civile emportant à son bord une équipe médicale du SAMU.

A 10h35, l'hélicoptère hélitreuille l'équipe médicale à bord de la yole. La vedette de la brigade nautique de la gendarmerie du Marin se signale sur zone et assure un relais d'information vers le CROSS.

La yole fait route vers la Pointe des Salines accompagné de la vedette de la gendarmerie. Le blessé, pris en charge par l'équipe médicale, a été évacué depuis la Pointe des Salines par l'hélicoptère Dragon 972 vers le CHU de Fort de France.

---

#### **Contact presse**

*Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr*